

Finalement, loin des effets d'annonce tonitruants du 12 juillet 2021, cette Loi a été vidée de sa substance en ce qui concerne le Droit du Travail, qui n'a pas été remis en cause. Elle ne produit que très peu, voire pas du tout, d'obligation contraignante pour les employeurs. Elle vise manifestement plutôt à mettre en place une pression psychologique sur les employeurs. Malheur cependant à ceux qui cèderaient à cette pression et mettraient ainsi eux-même leur tête sur le billot judiciaire.



Toutes les informations :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Service civique

Le pass sanitaire s'applique aux services civiques de la même manière que pour les salariés et bénévoles dirigeants.

Aides pour l'emploi d'artistes

<https://www.profession-spectacle.com/renforcement-temporaire-des-aides-a-lembauche-et-aux-petites-salles-du-spectacle-vivant/?fbclid=IwAR0kPAk5JGfLtfWIRrYkwM8U1zVid-9mZBTSdKUBM5xbySUb7vyojVut7E>

Des appels

Après l'appel des cafés bretons à résister à l'obligation du Pass sanitaire (voir INFO n°9), voici un appel de cafés de PACA (en pièce jointe)

CAGNOTTE SOLIDARITE

Le Réseau met en place une cagnotte qui vise à aider au paiement d'éventuelles amendes dans le cadre du pass sanitaire. Chèques à l'ordre du Réseau des cafés et cantines. Pour l'instant l'Hydre (Crest) et L'alchimie (Prades) ont cotisé.

Appel à candidatures : prix et incubateur Fondation Bouygues Telecom

Publié le 26 août 2021.

Pour associations créées après le 10 septembre 2018 et éligibles au mécénat d'entreprise - avant le 21 septembre 2021

Ces structures doivent favoriser "*l'engagement au profit de causes à impact social ou environnemental*". Sept associations recevront chacune un prix de 10 000 € et bénéficieront d'un accompagnement d'un an, renouvelable.

<https://projets.fondation.bouyguestelecom.fr/fr/>



Une formation diplômante

« Animateur-trice de cafés et cantines associatifs »

Avec ses partenaires COODEVAD, la FRAPP et le Comptoir des lettres, le Réseau met en place une formation diplômante DEJEPS pour les salariés des cafés culturels et cantines solidaires. La formation démarrera en janvier 2022 en alternance sur 18 mois. Elle peut être prise en charge par votre OPCO. Pour tout salarié et/ou employeur intéressé, courriel au Réseau pour renseignements précis.



9, rue Sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

06 76 47 11 07 (textos uniquement)

resocafeassociatif@gmail.com

www.resocafecantineasso.fr